



Pas de classification

Document de référence à la norme ISO/CEI 17024:2012 pour l'accréditation d'organismes qui certifient des personnes

Document n° 504.fw

N° d'identité. Action : _____ N° d'accréditation : SCESe

OEC évalué : _____

Personne de contact de
l'OEC : _____

Sites évalués (lorsque
l'OEC possède plusieurs
sites) : _____

Date de l'évaluation : _____

Responsable d'évaluation : _____

Expert(es) technique(s) : _____

Expert(es) technique(s) : _____

TABLE DES MATIÈRES

A	Généralités	3
B	Informations sur l'identité juridique et les activités du/de la requérant/e.....	4
C	Points de la norme ISO/CEI 17024:2012	5
4.	Exigences générales	5
4.1	Questions juridiques	5
4.2	Responsabilités en matière de décision de certification	5
4.3	Management de l'impartialité	5
4.4	Situation financière et responsabilité.....	5
5.	Exigences structurelles.....	5
5.1	Management et structure organisationnelle	5
5.2	Structure de l'organisme de certification par rapport aux activités de formation	6
6.	Exigences relatives aux ressources.....	6
6.1	Exigences générales relatives aux personnels	6
6.2	Personnel engagé dans les activités de certification	7
6.3	Externalisation	7
6.4	Autres ressources.....	8
7.	Exigences en matière d'enregistrements et d'informations	8
7.1	Enregistrements des demandeurs, candidats et personnes certifiées	8
7.2	Informations au public.....	8
7.3	Confidentialité	8
7.4	Sécurité	9
8.	Dispositif(s) particulier(s) de certification	9
9.	Exigences du processus de certification.....	10
9.1	Processus de candidature	10
9.2	Processus d'évaluation	10
9.3	Processus d'examen	11
9.4	Décision de certification	11
9.5	Suspension, retrait ou réduction du périmètre de certification	11
9.6	Processus de renouvellement de certification	12
9.7	Utilisation des certificats, logos et marques	12
9.8	Appels envers des décisions de certification	13
9.9	Plaintes.....	13
10.	Exigences du système de management.....	14
10.1	Généralités	14
10.2	Exigences générales du système de management.....	14
D	Documents supplémentaires et pertinents de l'ISO, de l'EA et de l'IAF	16

A Généralités

Les bases de ce document sont la norme internationale pour l'accréditation du type d'organismes d'évaluation de la conformité (OEC) mentionné dans le titre de ce document et les documents pertinents pour ce domaine de l'European co-operation for Accreditation (EA) et de l'International Accreditation Forum (IAF) resp. de l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC). Ce document a repris la structure et la numérotation des chapitres de la norme internationale concernée.

L'objectif de ces documents de référence est principalement de maintenir le temps investi par les équipes d'évaluation pour l'évaluation et sa préparation à un niveau le plus bas possible. Pour ce faire, l'OEC prépare en amont de l'évaluation les documents nécessaires et donne des indications sur l'application de la norme. Cela permet également de réduire le temps investi par l'équipe d'évaluation et donc également significativement les coûts pour l'OEC.

Pour compléter les documents de référence, la possession de la norme respective et une bonne compréhension des exigences correspondantes sont des prérequis. Les normes sont payantes et peuvent être commandées auprès de l'Association Suisse de Normalisation (www.snv.ch).

Les OEC qui ont fait une demande d'accréditation doivent indiquer pour chaque point de ce document les règles formulées dans leur système de management (p. ex. chapitre dans le manuel du système de management ou directive) et fournir les explications nécessaires pour permettre une bonne préparation de l'évaluation. Pour les exigences non applicables, prière d'indiquer « n.a. » (non applicable) dans la colonne « Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité » et de fournir une justification. Le document dûment rempli doit être remis au/à la responsable d'évaluation compétent/e au plus tard deux mois avant l'évaluation selon le document 741 du SAS « Règles relatives à l'accréditation ».

Lors de l'évaluation, l'OEC doit fournir la preuve que les exigences du chapitre traitant des exigences relatives au système de management requises par la norme d'accréditation de la série ISO/IEC 17000 sont pleinement mises en œuvre. Dans l'option B, le/la requérant/e ou l'OEC accrédité dispose d'un système de management selon la norme ISO 9001 qui sert de base pour la mise en œuvre des exigences relatives au système de management requises par la norme d'accréditation de la série ISO/IEC 17000 et il peut en exploiter les synergies. Les exigences en matière de revue de direction et d'audits internes vont, entre autres, au-delà des exigences d'un système de management selon ISO 9001. De ce fait, il ne suffit pas de documenter simplement la mise en œuvre d'un système de management selon ISO 9001 en tant qu'option B. Les preuves de la mise en œuvre sous l'option B doivent être documentées comme sous l'option A, c'est-à-dire intégralement dans la partie correspondante du document de référence.

Pour compléter les diverses cases du document de référence, veuillez tenir compte des principes suivants :

- Description brève et concise de la situation ;
- Renvoi le plus précis possible aux documents pertinents avec indication des chapitres ;
- Les liens aux informations publiées en ligne doivent être indiqués de façon complète ;
- Si des documents ne peuvent être consultés que sur place et n'ont pas été remis au préalable, il est important de le spécifier ;
- Des références compréhensibles à des indications déjà décrites (p.ex. voir ci-dessus ou idem) sont admissibles ;
- Les réponses Oui/Non sans fournir de justificatifs ou des motifs doivent être évitées ;
- Les exigences normatives non applicables doivent être marquées comme « n. a. » (non applicables) et doivent être justifiées en conséquence.

B Informations sur l'identité juridique et les activités du/de la requérant/e

	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité
B.1 Nom et adresse de l'entreprise (selon doc. SAS 738) :	
B.2 Nom et adresses des agences et sites (selon doc. SAS 738) :	
B.3 Inscription au registre du commerce : • Où ? • Numéro ? • Pour quoi (domaine d'activité) ?	
B.4 Partie d'un office cantonal ou fédéral ? Annotation : indications sur les bases légales / légitimation	
B.5 Participations existantes : - <u>actives</u> (l'entreprise participe dans les entreprises suivantes ; étendue de la participation ?) - <u>passives</u> (les entreprises suivantes participent également dans cette entreprise ; étendue de la participation ?)	
B.6 Nom et adresse de l'organisme qui certifie des personnes :	
B.7 Domaine d'activité de l'organisme qui certifie des personnes :	
B.8 Domaine d'activité, pour lequel l'accréditation a été demandée ou existe déjà :	
B.9 Dans quels pays les prestations de services sous l'accréditation doivent-elles être proposées ?	

C Points de la norme ISO/CEI 17024:2012

La numérotation des questions correspond aux points respectifs de la norme.

4. Exigences générales

4.1 Questions juridiques

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)

4.2 Responsabilités en matière de décision de certification

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)

4.3 Management de l'impartialité

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
4.3.1		
4.3.2		
4.3.3		
4.3.4		
4.3.5		
4.3.6		
4.3.7		
4.3.8		

4.4 Situation financière et responsabilité

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)

5. Exigences structurelles

5.1 Management et structure organisationnelle

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
5.1.1		

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
5.1.2	- a) - b) - c) - d) - e) - f) - g) - h)	

5.2 Structure de l'organisme de certification par rapport aux activités de formation

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
5.2.1		
5.2.2		
5.2.3		
	- a) - b) - c) - d) - e)	

6. Exigences relatives aux ressources

6.1 Exigences générales relatives aux personnels

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.1.1		
6.1.2		
6.1.3		
6.1.4		
6.1.5		

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.1.6		
6.1.7		
6.1.8		

6.2 Personnel engagé dans les activités de certification

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.2.1	Généralités	
6.2.2	Exigences relatives aux examinateurs	
6.2.2.1		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
6.2.2.2		
6.2.2.3		
6.2.3	Exigences relatives aux autres personnels engagés dans l'évaluation	
6.2.3.1		
6.2.3.2		

6.3 Externalisation

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.3.1		
6.3.2		
a)		
b)		

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	c)	
	d)	
	e)	

6.4 Autres ressources

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)

7. Exigences en matière d'enregistrements et d'informations

7.1 Enregistrements des demandeurs, candidats et personnes certifiées

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	7.1.1	
	7.1.2	
	7.1.3	

7.2 Informations au public

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	7.2.1	
	7.2.2	
	7.2.3	
	7.2.4	

7.3 Confidentialité

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	7.3.1	
	7.3.2	
	7.3.3	
	7.3.4	
	7.3.5	

7.4 Sécurité

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.4.1		
7.4.2		
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
7.4.3		
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
	f)	

8. Dispositif(s) particulier(s) de certification

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.1		
8.2		
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
	f)	
8.3		
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.4	e)	
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
8.5		
8.6		

9. Exigences du processus de certification

9.1 Processus de candidature

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
9.1.1		
9.1.2		
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
9.1.3		

9.2 Processus d'évaluation

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
9.2.1		
9.2.2		
9.2.3		
9.2.4		
9.2.5		
9.2.6		

9.3 Processus d'examen

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
9.3.1		
9.3.2		
9.3.3		
9.3.4		
9.3.5		

9.4 Décision de certification

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
9.4.1		
	a)	
	b)	
9.4.2		
9.4.3		
9.4.4		
9.4.5		
9.4.6		
9.4.7		
9.4.8		
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
	f)	
9.4.9		

9.5 Suspension, retrait ou réduction du périmètre de certification

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
9.5.1		

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
9.5.2		
9.5.3		
9.5.4		

9.6 Processus de renouvellement de certification

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
9.6.1		
9.6.2		
9.6.3		
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
	f)	
	g)	
	h)	
9.6.4		
9.6.5		
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
	f)	

9.7 Utilisation des certificats, logos et marques

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
9.7.1		
9.7.2		

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	a) b) c) d) e)	
9.7.3		

9.8 Appels envers des décisions de certification

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
9.8.1	a) b) c)	
9.8.2		
9.8.3		
9.8.4		
9.8.5		
9.8.6		
9.8.7		

9.9 Plaintes

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
9.9.1		
9.9.2		
9.9.3	a) b) c)	
9.9.4		
9.9.5		

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
9.9.6		
9.9.7		
9.9.8		
9.9.9		
9.9.10		

10. Exigences du système de management

10.1 Généralités

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)

10.2 Exigences générales du système de management

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
10.2.1	Généralités	
	a)	
	b)	
10.2.2	Documentation du système de ma- nagement	
10.2.3	Maîtrise des documents	
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
	f)	
	g)	
10.2.4	Maîtrise des enregistrements	

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
10.2.5	Revue de direction	
10.2.5.1	Généralités	
10.2.5.2	Éléments d'entrée de la revue	
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
	f)	
	g)	
	h)	
10.2.5.3	Éléments de sortie de la revue	
	a)	
	b)	
	c)	
10.2.6	Audits internes	
10.2.6.1		
10.2.6.2		
10.2.6.3		
10.2.6.4		
	a)	
	b)	
	c)	

17024	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
	d)	
	e)	
10.2.7	Actions correctives	
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	
	f)	
	g)	
10.2.8	Actions préventives	
	a)	
	b)	
	c)	
	d)	
	e)	

D Documents supplémentaires et pertinents de l'ISO, de l'EA et de l'IAF

Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)

* / * / * / * / *